



ÉDITORIAL

Fleixoises, Fleixois,

En ce début septembre nous avons eu la rentrée scolaire à l'école Marie-Claude Serres. Nous avons constaté une légère baisse des effectifs suite à un nombre conséquent de jeunes qui cette année ont rejoint le collège. Je leur souhaite une bonne continuité dans leurs études. Avant leur départ ils se sont vus remettre une BD de notre part pour marquer les années passées sur les bancs de notre école.

La rentrée a vu aussi l'arrivée d'un nouvel instituteur, Monsieur LASSARADE, avec la fonction de directeur et deux nouvelles institutrices Mesdames CERDAN et GUÉRIN. Bienvenue à eux.

Cette année, après un été sans fête en 2020, le Comité des fêtes a pu organiser à nouveau les festivités du mois d'août avec les contraintes dues à la présence du virus. Les personnes qui sont venues étaient contentes de retrouver le lien social même avec les distanciations physiques.

Un très beau feu d'artifices a clôturé ces 3 journées. Remercions la société Brézac Artifices pour sa prestation et le Comité pour cette organisation.

Les associations du village reprennent doucement leurs activités avec les contraintes liées au Covid. Vous trouverez différents articles les concernant dans ce numéro des Nouvelles.

Le mois prochain verra les travaux du lotissement LA VAURE II débuter. Une dizaine de lots vont être viabilisés. Les 10 lots sont déjà vendus. Les travaux individuels pourront intervenir d'ici la fin de l'année.

Le bar, tabac journaux vient d'être repris. Un article présente les nouveaux propriétaires et leurs projets pour l'avenir de ce commerce.

Le restaurant « les Oiseaux » fait également l'objet d'une reprise et devrait rouvrir prochainement. Un article sera fait dans le prochain numéro des « Nouvelles »

Nous nous penchons également sur la pérennité de la boulangerie car le boulanger prendra prochainement sa retraite. Un terrain est potentiellement envisagé pour permettre la construction d'un nouveau fournil avec un espace de vente. Un premier contact a été établi avec un boulanger pouvant être intéressé par cette opération.

Le 21 Septembre nous avons reçu Monsieur Jean-Charles JOBART, nouveau sous-préfet de Bergerac. Nous lui avons présenté la commune, avantages inconvénients et lui avons fait visiter le port et la rue des canons. Il a été très attentif à nos échanges.

Enfin concernant les ordures ménagères nous sommes toujours en attente du débat à la CAB qui doit définir pour l'avenir le mode de ramassage. Nous restons attentifs à tout ce qui se fera sachant que notre position reste la même : contre les points d'apport volontaire et pour le ramassage comme actuellement avec peut-être une modulation sur la fréquence des ramassages. La pétition en mairie compte plus de 220 signatures. Affaire à suivre.

Etat-Civil

Naissances :

GRENETIER Raphaël le 5 juillet 2021
PERVIEUX Keyssie le 16 août 2021
BRIFFAUD Zoé le 23 septembre 2021



Mariage :

VERNY Michel et BIALE Céline le 25 septembre 2021

Décès :

BRANCO Mario Dos Santos le 10 juillet 2021
AURADOU Philippe le 20 juillet 2021
VASLOT Alain le 1^{er} août 2021
BEAUDRÉ Jean-Pierre le 6 septembre 2021
RIGAL Jean Claude le 19 septembre 2021

Octobre Rose

Cette année Octobre Rose s'invite au Fleix





CONSEIL MUNICIPAL

Le 21 Juillet 2021, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, Lionel FILET. Voici le résumé des décisions prises.

Les comptes rendus dans leur intégralité sont consultables sur le site internet de la commune www.lefleix.fr rubrique Vie Municipale, Comptes rendus du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu d'établir le budget annexe du lotissement La Vaure II au vu de l'avancée de ce lotissement et en vue de régler les premières factures.

Proposition : il y a lieu d'inscrire en dépenses, constitution de stocks, stock final et recettes les montants suivants :

Avance du budget principal au budget annexe lotissement

Monsieur le Maire indique que dans l'attente de réalisation du crédit-relais destiné au financement du lotissement LA VAURE 2, il y a lieu de consentir une avance remboursable de 30 000 € pour le paiement des premières factures. Les fonds proviennent du Budget Principal de la Commune

Section Fonctionnement

en Euros HT

en Euros HT

DEPENSES			STOCKS		
Article	Intitulé	BP2021	Article	Intitulé	BP2021
60	Achats	198 210,93	042	Constitution et variation des stocks	198 210,93
6015	Terrains à aménager	3 210,93	71355		198 210,93
6045	Achats d'études, prestations de services (terrains à aménager)	3 000,00			
605	Achats de matériel, équipements et travaux	192 000,00			
66	Charges financières	4 053,30	774	Subventions	54 053,30
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 053,30		Fonds de concours CAB	39 000,00
6688	Frais de dossier	3 000,00		Prise en charge AEP	15 053,30
023	Virement à la section d'investissement	50 000,00	7015	Ventes terrains	
TOTAUX		252 264,23			252 264,23

Section Investissement

en Euros HT

en Euros HT

STOCKS			RECETTES		
Article	Intitulé	BP2021	Article	Intitulé	BP2021
040	Stocks	198 210,93	168748	Avance de la commune	30 000,00
3355		198 210,93	1641	Emprunt	200 000,00
			021	VIREMENT DE SECT FONCT	50 000,00
TOTAUX		198 210,93			280 000,00

Décision modificative

Monsieur le Maire indique que, pour réaliser l'avance remboursable de 30 000€ ci-dessus expliquée, il y a lieu de modifier le Budget Primitif de la Commune .

Assise chemin communal du Maine

Monsieur le Maire expose à l'assemblée le projet de changement d'assiette d'un chemin rural à savoir « chemin du Maine » à Le Fleix.

Numérotation des voies

Monsieur le Maire expose que dans le cadre de transfert des voiries à la CAB il y a lieu de donner un numéro aux voies qui ont été prévues dans ce transfert.

Chemin de Château Vieux : VC 107 U, Promenade Pasteur Paul Morize : VC 105 U, Lotissement de la Vaure : VC 115U, Chemin de Baraton : VC 114, Route du Pontet : VC 102, Route du Dry nord : VC 109

Redevance occupation domaine public

Monsieur Le Maire indique que l'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz naturel donne lieu au paiement d'une redevance conformément au décret n°2007-606 du 25 avril 2007.

Pour l'année 2021 cette redevance s'élève à la somme de 323 €

Maison de Justice et du Droit

Des professionnels du droit, à votre écoute. Informations et renseignements gratuits et confidentiels

Horaires d'ouverture

du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00
et de 14h00 à 16h30

la Maison de Justice et du droit de BERGERAC 16 rue du Petit Sol 05.53.73.24.77

Depuis décembre 2020 la MJD de BERGERAC appartient au réseau **point-justice** pour son volet accès au droit.

C'est un lieu d'accueil, d'écoute, d'orientation et d'information **gratuite et confidentielle** sur les droits et obligations de chacun.

Un accueil est assuré du lundi au jeudi par un greffier et des permanences sont organisées autour des thèmes de la vie quotidienne (droit de la famille, du logement, de la consommation...).

Cette structure répond à un objectif de service public de la justice en assurant quatre missions principales :

L'accès au droit ; La résolution amiable des litiges ;
L'aide aux victimes; La justice de proximité (prévention et traitement de la petite délinquance).

Sa mission dépasse ainsi le seul objectif d'accès au droit et cette pluralité de missions est importante en ce qu'elle assure une présence judiciaire de proximité pour les citoyens avec des activités dans le domaine civil, pénal.

La Maison de Justice et du droit dispose d'un accès au portail du SAUJ (service d'accueil unique du justiciable) et peut ainsi informer les justiciables sur l'état d'avancement d'une procédure civile.

Journées Citoyennes

Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de prévoir des journées citoyennes pour intervenir dans différents lieux de la commune pour nettoyer, embellir, rénover. Pour le second semestre 2021, les dates retenues sont les suivantes : 19 et 26 septembre, 10 et 24 octobre, 14 et 21 novembre 2021 pour l'entretien du mignon, le port et le lavoir.

Participation Saint-Joseph

Monsieur le Maire indique que par courriel en date du 29 juin 2021 la présidente de l'APEL Saint-Joseph sollicite la participation de la commune pour les frais de transport à la piscine.

Comme d'habitude la commune prend en charge le coût du transport pour les enfants de la commune du Fleix. Global enfants de St Joseph : 49 Enfants Fleixois : 20 coût transport : 290.10 €

Recensement Militaire



Le recensement donne des DROITS

QUI ? Garçons et filles de nationalité française

OÙ ? A la mairie de ton domicile

QUAND ? Dès 16 ans et dans les 3 mois.

AVEC QUOI ? Votre carte d'identité, le livret de famille, un justificatif de domicile

POURQUOI ? Pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP...)

**Pour effectuer la Journée Défense et Citoyenneté.
Pour l'inscription d'office sur les listes électorales**



Cimetière

Nous rappelons aux concessionnaires les articles 12 et 13 du règlement intérieur approuvé le 26 octobre 2017 :

ARTICLE 12 : PLANTATIONS

Aucune plantation en pleine terre ne peut être effectuée par le particulier, qu'il soit concessionnaire, ayant droit ou simple usager.

Les plantations, en pot ou jardinière, ne doivent jamais dépasser les limites du terrain concédé. Si elles viennent à créer des dégâts aux tombes avoisinantes, le concessionnaire ou ses ayants droit seront seuls responsables. Si des plantations occasionnent une gêne à la bonne circulation ou un risque pour la sécurité publique, la commune se réserve le droit d'enlever d'office les dites plantations.

Seule la commune peut effectuer des plantations aux fins d'aménagement paysager du cimetière.

ARTICLE 13 : ENTRETIEN DES SEPULTURES

Les terrains sont entretenus par les familles ou les concessionnaires en bon état de propreté, les ouvrages en bon état de conservation et de solidité. Toute concession en pleine terre devra avoir un entourage de propreté : ciment ou autre matériaux. Faute pour eux de satisfaire à ces obligations, l'administration municipale y pourvoira d'office et à leurs frais. Si un monument funéraire présente un état de dégradation tel qu'il entraîne un danger pour la sécurité publique ou pour les sépultures voisines, une mise en demeure de faire exécuter les travaux indispensables sera transmise aux familles, au concessionnaires ou à ses ayants droit. En cas d'urgence, les travaux nécessaires pourront être réalisés d'office à la demande de l'administration communale et aux frais des familles, du concessionnaire ou de ses ayants droit.

L'administration communale pourra enlever les fleurs coupées, couronnes déposées sur les tombes lorsque leur état nuira à l'hygiène, à la salubrité ou au bon ordre.

Les désherbants chimiques sont interdits d'utilisation dans les espaces publics depuis janvier 2017.

Les inter-tombes n'appartiennent plus à la commune. Lors de l'acquisition d'une nouvelle concession, il n'y a plus d'inter-tombe.



Comité des fêtes

Malgré les contraintes liées à ce maudit virus circulant parmi nous le Comité des Fêtes a souhaité organiser la fête du village les 7, 8 et 9 Aout.

Le samedi soir marché gourmand avec la participation musicale remarquée de Mickael Vigneau et son accordéon magique. Petite affluence qui a respecté le contrôle du pass sanitaire pour s'installer pour manger sur les tables et profiter de la buvette.

Merci aux producteurs locaux qui ont répondu présents pour ce marché nocturne.

Dimanche brocante sur le stade du village. Une centaine d'exposants sont venus s'installer pour proposer divers articles aux promeneurs du jour.

Le soir, les moules frites ont régalé les papilles des convives et le DJ de Podium musique les a fait danser.

Enfin le lundi soir repas de rue animé par la Banda 'mi. Le groupe Tintamare a ensuite emmené les convives sur les quais pour profiter du magnifique feu d'artifices proposé par les établissements BREZAC. Un grand merci à eux. Cette année nouveauté avec la sonorisation du feu pour apporter un plus à cette prestation.

Il faut **remercier** la trentaine de **bénévoles** qui, par leur engagement, avant, pendant et après, a contribué à la réussite de cette fête.

Aujourd'hui le Comité réfléchit à l'organisation, ou pas, du marché de Noël et du réveillon. Les mesures sanitaires actuelles ne sont pas très favorables mais espérons qu'elles s'assoupliront par la suite permettant de réaliser ces deux manifestations.





ECHOS DE FOOT !

C'est la rentrée...

Après, presque une année et demie sans football et compétition surtout !!! Les activités ont repris (croisons les doigts pour que ça dure)

Reprise, pas tout à fait normale, avec des contraintes sanitaires, vaccination, pass sanitaire, masque... Le club de foot s'adapte tant bien que mal aux exigences demandées !! Vivement que la normalité revienne.

Les seniors ont repris début août et commencé la compétition, après avoir fait quelques matchs amicaux, 1^{er} tour de Coupe de France perdu 1 à 2, 2^{ème} tour de Coupe de Dordogne gagné 2 à 1. Dimanche 12 septembre premier match de championnat de la saison 2021 – 2022.

L'école de foot depuis le 31 août a retrouvé le chemin du stade.

Les catégories :

- * U6 U7, enfants nés en 2016 et 2015 entraînements les mardis à partir de 18h00 Le Fleix
- * U8 U9, enfants nés en 2014 et 2013 entraînements les mardis et vendredis à 18h00 Le Fleix
- * U10 U11, enfants nés en 2012 et 2011 entraînements les mardis et vendredis 18h00 Le Fleix

PAS D'ENTRAÎNEMENT LES VENDREDIS ? SI COMPÉTITION

- * U12 U13, enfants nés en 2010 et 2009, Entente avec La Force Ginestet, entraînements les mercredis 18h00 à Le Fleix et les vendredis 18h00 à La Force
- * U16 U18, nés en 2003, 2004, 2005 entraînements les mardis à 19h00 et jeudis 19h00 à Saint Pierre d'Eyraud

NOUVEAUTE :

Constitution d'une section foot loisir (pour prendre son pied, excusez l'expression) foot à destination des anciens et moins jeunes pour qui la pratique du football démange encore, mais qui n'ont aucune envie de se prendre la tête en compétition. Et se retrouver dans la convivialité après l'effort !!!!

ANIMATIONS 2021 – 2022

- * 18 Septembre 2021 concours de pétanque – 31 octobre 2021 vide grenier – 5 février 2022 tartifoot.
- * 13 mars 2022 vide grenier - 17 avril 2022 vide grenier – 30 avril 2022 Challenge Goulard.
- * 22 mai 2022 vide grenier.



Sport pour Tous

COURS de GYM DOUCE seniors au FLEIX.

Les vendredis de 9h15 à 10h15 à la salle des Fêtes.



Gym d'entretien - Renforcement musculaire - Équilibre

Coordination - Respiration.

Cours variés et adaptés à chacun pour rester en forme plus longtemps !

N'hésitez pas à nous rejoindre pour une séance de découverte gratuite.

RUNNING LOISIRS adultes course à pied loisirs nature.

Courir pour le plaisir, pour rester en forme et partager ce moment avec d'autres !



Les lundis de 18h30 à 20h00. A PARTIR du 27 septembre.

Sur plusieurs communes du canton : Le Fleix, Monfaucon, Fraisse, St Georges de Blancaneix, La Force, St Pierre d'Eyraud, Bosset.

Du débutant au runner confirmé ! Quelques soient votre niveau et votre rythme, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Retrouvez toutes les activités de l'ASSOCIATION SPORT POUR TOUS

Gym d'entretien, Gym fitness, Yoga, Running, Randonnée pédestre

L'Association organise une fois par mois le samedi des randonnées pédestres sur les différentes communes du canton de La Force et ponctuellement des randos gourmandes.

Agenda des randonnées 2021

- Samedi 16 octobre à LUNAS à 13h45.
- Samedi 20 novembre au FLEIX
- Samedi 11 décembre à MONFAUCON

Mail : sportpourtous.24@orange.fr

Site Web : www.sportpourtous24.sitew.com

Facebook : @sportpourtous

Tel : 06 16 07 08 91 - 07 85 16 39 22 -06 44 21 54 44

La Présidente : Nathalie GEROMIN



La Boule Fleixoise

- Tous les lundis à partir de 14h30, Le club de pétanque "La Boule Fleixoise" accueille les personnes qui veulent s'entraîner.

- Tous les vendredis, concours à la mêlée. Jet du but 14h30

- Licence UFOLEP 2021/2022 : remplir une fiche d'inscription, certificat médical, passe sanitaire et 30€ pour participer aux concours officiels

Pour tous renseignements :

- Mme Micheline Steiner 0675879690,
- micheline.cunati@wanadoo.fr



Harmonie Art



harmonie art

Reprise des cours de percussion

Les mercredi de 19h à 20h.30

Avec kassim sanogo

Un grand percussionniste

De côté d Ivoire

1er cours d'essai gratuit

Salle de motricité
24130 le fleix

Renseignements
0670018826
0699988714



Judo Club Le Fleix

Début septembre les judokas du Fleix ont pu reprendre le chemin des tatamis pour la saison 2021/2022.

Tout en respectant le protocole sanitaire qu'impose la fédération Française de judo. Les entraînements ont pu recommencer depuis le début septembre.

Grégory COUPAU ceinture noire 3ème dan diplômé d'Etat et Pierre MERY ceinture noire 2ème dan les enseignants du club ne cachent pas leur joie de pouvoir transférer leurs connaissances de cet art martial aux multiples valeurs.

A travers ses apprentissages, le judo permet de développer la motricité, le contrôle et la confiance en soi et enseigne le respect.

L'amitié reste une valeur primordiale. En effet, au judo on ne parle pas d'adversaire mais de partenaire.

Les entraînements ont lieu le mercredi après-midi au foyer rural du Fleix; de 17 h à 18 h pour les 5 /10 ans, Et de 18 h à 19h30 pour les 10 ans et plus et adultes.

Pour ceux qui hésitent encore, le judo peut être commencé à tout moment et à tout âge le club propose tout au long de l'année des séances d'essai.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Grégory
Au : 06 74 06 83 81



Le chant pour la parole

"C'est déjà l'automne...
On pouvait dire, bien des choses en somme,
Par exemple tenez,
Nous repartons chanter,
Même lieu, même place,
Mais il nous faut le pass.
La chorale Melting Potes,
Nous redonne la note,
Salle René Chauvin,
Venez ça fait du bien.

Le mardi de 20H30 à 22H30."



Le club d'Aïkido Fleixois

Suite à notre assemblée générale où nous avons constaté que beaucoup d'adhérents ne souhaitaient pas renouveler leur licence cette année à cause du contexte sanitaire actuel, nous avons décidé de mettre le club d'Aïkido du Fleix en sommeil pour la saison 2021-2022.

Nous espérons reprendre notre activité à la rentrée de septembre 2022 si les conditions sanitaires le permettent



Cineacte

L'atelier des cours de théâtre enfants du Fleix, débutera le lundi 13 septembre, à partir de 18h, à la salle de motricité du Fleix. Pour tout renseignements, contacter le: 0685880364.



Club du Bon Accueil

La saison 2021-2022 a débutée le 3 septembre 2021. Comme tous les vendredis les adhérents se réunissent pour jouer à divers jeux et faire diverses activités, des sorties, des voyages...

Mais le Club du Bon Accueil Fleixois ce n'est pas seulement ça. C'est une association indépendante loi 1901 depuis septembre 2020. Elle réunit toutes les personnes retraitées ou préretraitées, sans distinction, quels que soient leur moyens financiers, leurs opinions politiques ou religieuses dans un cadre convivial où règne la bonne ambiance et la convivialité, il a aussi pour but de sortir les personnes seules de leur isolement et de leur solitude en leur proposant divers sorties très abordables ainsi que des voyages, des spectacles et tout ce qui peut se présenter. Elle a aussi un service social auquel les adhérents peuvent se présenter en cas de besoin, il s'agit de s'adresser à la trésorière ou la présidente qui feront leur possible en toute discrétion.

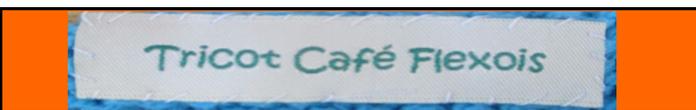
Les réunions du Club ont lieu le vendredi de 14h à 18h salle René Chauvin (à côté de la Mairie) jusqu'au 31 décembre.

Suite à l'Assemblée Générale du 17 septembre, à partir du 1^{er} janvier ce sera tous les jeudis aux mêmes horaires et les quines mensuelles seront tous les 3^{èmes} jeudis de chaque mois.

Changement approuvé par vote à l'unanimité. Pour plus de renseignements 06.77.85.32.60.

Venez faire les curieux, venez nous rendre visite et si cela vous plaît vous pourrez adhérer pour 15€ par an avec un goûter offert tous les jours de club. Pour l'instant Pass sanitaire obligatoire.

La Présidente.
Claudine LEY



L'association « **Tricot-Café-Fleixois** » reprend ses activités dès le 1^{er} septembre,

**salle des associations René Trény,
les mercredis et vendredis de 14h00 à 17h30.**

Tous les membres de l'association (de 7 à 77 ans et +) se réunissent pour tricoter, en toute convivialité autour d'un café ou d'un thé, dans le respect des règles sanitaires imposées : passe-sanitaire ou test PCR négatif de -72h. Vous pouvez nous rejoindre, quel que soit votre niveau : débutante ou chevronnée, le meilleur accueil vous sera réservé.

Nous tricotons des ouvrages personnels mais aussi, bénévolement, des couvertures, des brassières, des bonnets et des chaussons que nous offrons en don à la Maternité du Centre Hospitalier de Bergerac.

Pour la session 2020-2021, nous avons pu reprendre nos activités au mois de juin, après une interruption fin octobre, due aux restrictions imposées suite à la crise sanitaire.

Pour découvrir et/ou retrouver notre association, venez nous voir à la Salle des Associations et si l'activité et l'ambiance vous plaisent, vous pourrez devenir adhérente.

Contact : Jocelyne Rousseau (Présidente)
06 33 91 09 96



Anciens combattants

Nous voici arrivés au dernier trimestre de l'année et malheureusement la situation ne s'est pas arrangée pour organiser et prévoir les manifestations, commémorations et repas.

Sous réserves des exigences de la sécurité pour tous, du respect des règles qui nous sont imposées, nous prévoyons pour le 11 novembre un repas. Ce repas aura lieu au Fleix, à la Salle René Chauvin comme par le passé. Un complément d'information sera affiché sur les panneaux de la Mairie concernant le menu et règlement pour inscription.

Nous n'oublions pas tous nos disparus et en particuliers notre Président d'honneur François DUPUY, déjà un an le 23 juin 2020.

Pour le 5 décembre, fin de la guerre d'Algérie, rien n'est prévu à ce jour à Coursac par nos autorités supérieures.

Les informations pour le programme des manifestations en 2022 ne sont pas connues à ce jour. Nous vous informerons le moment venu.

Nous restons à votre disposition pour toutes vos demandes de renseignements.

La section du Fleix Saint-Méard

Les Présidents

Georges BERNARD et Marcel DELPLACE MELIS



Information Permanences Info Energie

Permanences Info Energie

A la CAB, un conseiller Point Info Energie du CAUE Dordogne est présent deux fois par mois dans les locaux du Service Urbanisme

Permanences uniquement sur rendez-vous :
Téléphone : **05 53 74 35 42.**

Calendrier des permanences :

Vendredi 24 septembre 2021

Vendredi 5 et 22 octobre 2021

Vendredi 5 et 19 Novembre 2021

Vendredi 3 et 17 décembre 2021..



Après les Quais , le Lavoir

Les 27 juin et 8 juillet, une équipe de bénévoles accompagnée de conseillers s'est retrouvée pour nettoyer le lavoir et ses alentours.



Ils ont procédé à l'élagage des arbres et arbustes proches, au nettoyage de la toiture et au curage des différents bassins la 1ère journée, dérangeant un hôte bien étonné ...

La seconde journée, à l'aide d'une motopompe, ils ont effectué un pré-lavage de la toiture et des abords en béton du lavoir



Une 3ème demi-journée, le dimanche 26 septembre, a permis de procéder au remplacement des tuiles de la toiture, offertes gracieusement par une conseillère. Le lavoir est maintenant hors d'eau, du beau travail effectué ! Une nouvelle vocation est peut-être née pour Paul Qu'il soit remercié de son aide.

La prochaine demi Journée Citoyenne permettra de revenir au secteur du Mignon où il faudra désherber la toile, rotofiler et débarrasser le bois accumulé pendant la crue de février dernier. Elle vous sera communiquée sur le site Facebook de la mairie et Panneau Pocket.

Brève de la gendarmerie



La Communauté de Brigades de Gendarmerie de BERGERAC, rappelle qu'il est interdit de déposer ou d'abandonner des déchets, en dehors des emplacements prévus à cet effet.

Voici des exemples de contraventions dont les forces de sécurité intérieure sont habilitées à constater et à relever à l'encontre des contrevenants :

Contravention C/2

Article R. 541-76 du Code de l'environnement et R. 632-1 du Code pénal

Il est interdit de déposer, dans des conteneurs, poubelles ou bennes adaptés aux déchets ou aux emplacements désignés à cet effet pour ce type de déchets par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, **en vue de leur enlèvement par le service de collecte**, sans respecter les conditions fixées par cette autorité, notamment en matière d'adaptation du contenant à leur enlèvement, de jours et d'horaires de collecte, ou de tri des ordures.



Montant des contraventions

Contravention C/4

Article R. 541-76-1 du Code de l'environnement et R. 634-2 du Code pénal

Il est interdit de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements, conteneurs, poubelles ou bennes adaptés aux déchets désignés à cet effet pour ce type de déchets, des ordures, déchets, ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation (**Natinf 1086**).



Contravention	Amende minorée	Amende forfaitaire	Amende majorée
1ère classe	-	11€	33€
2ème classe	22 €	35€	75€
3ème classe	45€	68€	180€
4ème classe	90€	135€	375€
5ème classe	-	1500€	-

Les Arts du Fleix



Après une période de reconstruction suite à un accident qui lui a coûté l'usage de ses jambes, Xavier Salitot s'est trouvé une nouvelle passion pour le bonheur des petits et des grands. Le travail du bois et la création artistique d'objets et jouets entièrement personnalisables.

Nouvelles : Comment est apparue cette envie de venir à l'artisanat d'art ?

Xavier Salitot : C'est ma fille Sarah qui a passé la commande de ma première réalisation : une caravane pour héberger ses poupées. J'aime beaucoup le travail manuel et cela a d'abord été un moyen de faire plaisir à ma fille Sarah. Puis j'ai fait d'autres petites choses et un jour, j'ai voulu faire quelque chose pour Radio Perfecto, une radio internet, dont je suis fan de la première heure. J'ai pris contact avec eux, je leur ai adressé ma création et ils m'ont vivement encouragé. Et là, je me suis dit que si mon travail plaisait à des gens que je ne connaissais pas, alors il pourrait intéresser bien plus de monde que je ne l'imagine.

Depuis, on est devenu amis. Je n'aurais pas imaginé faire cela il y a quelques années. Les seules limites sont celles que l'on se fixe.

D'où viennent vos idées et quels sont vos types de réalisations

Xavier : J'ai commencé dans un premier temps avec des jouets : des animaux, des camions... Aujourd'hui, avec le bouche à oreille, je travaille de plus en plus souvent sur commande, des lampes, des plaques gravées porte-clés, des logos, des enseignes. On me soumet des demandes avec un cahier des charges plus ou moins précis. Je fais des recherches de graphisme sur le net, que j'adapte et personnalise. J'ai été épaulé par l'AGEFIP et je dispose maintenant de matériel d'impression 3D et de gravure laser. Les opérations de découpe, peinture, assemblage restent très artisanales...

Pour vous donner des exemples, j'ai fait une raquette de badminton pour une petite Julie, la guitare de Kurt Cobain pour un fan de Nirvana, une moto Kawasaki pour un certain Denis...

Devise maison : ce qui est compliqué n'est pas impossible !

Et cela semble vous faire plaisir autant à vous qu'à vos commanditaires !

Xavier : Au tout début, je ne cherchais pas forcément à exposer mon travail aux yeux des autres, sans doute par pudeur, et notamment la peur du regard sur mon handicap. Aujourd'hui, je sens que mon travail plaît et m'apporte de la fierté. J'aime ce que je fais et je trouve beaucoup de plaisir à entrer en relation avec les gens. Je vois les choses positivement et je suis dans une démarche de développement.

Par dessus tout, j'aime ce moment de la livraison, et voir ces yeux qui pétillent parce que l'objet les fait entrer en connexion avec des souvenirs ou des moments heureux. Chez moi, vous trouverez des choses que vous ne trouverez jamais ailleurs. Vous aurez un objet unique, durable, qui respecte les normes (des jouets notamment), pour tous budgets, et qui apporte l'émotion d'une madeleine de Proust !

Merci M Salitot, nous espérons que les Fleixois pourront vous rencontrer au prochain marché de Noël, et merci aussi pour cette jolie horloge qui arbore les armoiries de notre commune et que vous offrez gentiment à la Mairie.



Propos recueillis par Claude Becquet

« Les Nouvelles » est le journal municipal

Vous y trouverez les informations concernant les réunions et manifestations, les appels à inscriptions ou à participations, les délibérations du Conseil Municipal...

Veillez les lire attentivement et en prendre bonne note !

Pensez à consulter le site internet de la commune : **www.lefleix.fr**

Ils se sont installés au Fleix



Françoise Couty et Fabrice Moinier
Le Relais de la Poste
05 53 24 62 11

Le « Relais de la Poste », bar-tabac-presse du Fleix change de propriétaires. *Nouvelles* vous emmène en avant-première à la rencontre ceux qui veulent lui donner un nouvel élan, Françoise Couty et Fabrice Moinier.

Nouvelles : D'où vous venez-vous et comment a germé cette idée d'installation au Fleix ?

Françoise : Je suis d'origine poitevine, j'ai été successivement secrétaire comptable, aide-soignante, infirmière libérale (à Saint Pierre d'Eyraud !) et dernièrement infirmière en EHPAD à Rochefort.

Fabrice : Et moi, je suis tourangeau de naissance. J'ai été chauffeur de poids-lourds, d'abord à l'international, puis dans un rayon de plus en plus proche de chez moi au fil des naissances de mes enfants. Puis je suis devenu sédentaire chez Suez où je suis resté 20 ans et où j'ai gravi les échelons jusqu'à devenir responsable de centre de tri à Rochefort.

Françoise : Notre vie de salariés ne nous convenait plus. Nous n'étions plus en adéquation avec le management de nos hiérarchiques. Fabrice était au bord du burn-out et moi, c'est la COVID 19 qui m'en a fait prendre conscience. Et puis, nous nous étions « retrouvés », et on ne voulait plus se quitter ! J'avais du mal à partir au boulot le matin en me disant que je ne le reverrais que le soir (rires) !

D'où l'idée de travailler ensemble ?

Fabrice : Exactement ! On avait une prédilection pour le Bergeracois. D'une part, Françoise y a encore sa maison et moi, le côté vallonné et viticole me rappelle ma Touraine natale, la douceur du climat en plus ! Un matin, au petit déjeuner, on a pris chacun notre tablette et on est parti à la recherche de commerces à reprendre dans le secteur. On avait vu un reportage « SOS Villages » la veille... Cela a dû y contribuer. J'ai envoyé un mail à un courtier, qui m'a répondu tout de suite. Il nous a parlé d'abord d'une librairie, nous étions plus attirés par un commerce alimentaire, nous avons fait plusieurs visites dans la quinzaine qui a suivi, et on est tombé sur le Relais de la Poste...

Françoise : Et on est tombé littéralement amoureux du potentiel du lieu et de l'ancienne salle des fêtes qui se trouve derrière le bâtiment en front à rue. Et en plus, je connaissais l'endroit, j'y passais devant tous les jours quand j'étais à Saint Pierre d'Eyraud ! Le courant est bien passé avec les actuels propriétaires et nous voilà embarqués dans cette nouvelle aventure...

Quel est le calendrier de votre installation ?

Fabrice : On fait un « tuilage » avec Laurence et Michel à partir du 4 octobre, et on se jette dans le grand bain le 20 octobre ! Dans un premier temps, nous allons poursuivre quelques semaines dans continuité des services qu'ils proposent, nous allons pouvoir rencontrer nos clients et mesurer leurs attentes, mais on a déjà plein d'idées !

Françoise : Il y aura un grand lifting, un relooking total ! On veut que l'endroit soit chaleureux. On optera vraisemblablement pour un style lounge, industriel et bois ! On veut aussi aménager la cour, genre meubles palettes et gros coussins. Musique d'ambiance, pas discothèque, je vous rassure, mais plutôt jazz-bar. Bref, que ce soit cosy ! On va aussi entièrement revoir la vitrine ! C'est Monsieur qui apporte le cadre, le côté technique, et moi la touche artistique !

Fabrice : On viendra aussi habiter sur place puisqu'il y a logement, mais de ce côté, le calendrier est moins pressant.

Et au niveau de l'activité, des services, quelles seront les nouveautés ?

Fabrice : Déjà, tout ce qui existe actuellement est maintenu. Le bar, le tabac, la presse, le point vert (retrait argent), les jeux de la FDJ... Mais on veut aussi amener une nouvelle dynamique et des nouveaux services comme les relais-colis, les paiements au Trésor Public (*notamment cantine garderie, ndlr*)... Et créer un lieu de convivialité !

Françoise : Avec des soirées à thème, des planches apéro... Pour cela la rénovation de la salle des fêtes sera un vrai plus.

Fabrice : Je vois déjà des soirées foot ou rugby avec une belle ambiance ! En attendant, nous ferons une soirée inauguration et ne manquerons pas d'avertir les Fleixois.

D'ici là, nous vous souhaitons une excellente installation. Merci de vous être prêtés au jeu de l'interview. Et nous profitons de l'occasion pour souhaiter une bonne retraite à Michel Sallet et Laurence Cazenave.

Propos recueillis par Claude Becquet



Les Gens du Fleix



Il se dit que dans les rues du Fleix, un couple « royal » (et vous comprendrez plus loin pourquoi) se fait acclamer depuis son retour au printemps dernier. Nouvelles a enquêté auprès de Madame Yvette Ouvrard, un concentré de volonté, et son mari Jean-François, un couple uni dans l'adversité de la COVID 19. Sous le regard bienveillant de leur fils Philippe, présent lors de l'interview, et avec l'aide leur fille Patricia qui fut le lien entre tous durant les épreuves d'isolement et d'hôpital.

Nouvelles : Depuis combien de temps êtes-vous installés au Fleix ?

Yvette : Cela fera 40 ans exactement le 12 mars 2022. Nous nous sommes installés précisément le jour de notre anniversaire de mariage. Nos avions cherché un terrain à bâtir à Pineuilh, mais avec le projet de rocade, il n'y avait quasiment rien de disponible. Moi j'étais de Fougueyrolles et Jean-François, mon mari, de Dieulivol. Jean-François travaillait sur Sainte Foy aux services techniques de la ville, j'étais femme au foyer car notre aîné avait des problèmes de santé. Plus tard, je suis devenue aide-soignante à l'hôpital de Sainte Foy.

On venait sur Le Fleix voir mes parents, ouvriers agricoles chez M Platon qui était agriculteur au Fleix et Président du Syndicat Agricole. C'est à cette époque que le tabac s'est développé dans le secteur. Et puis on est tombé sur ce terrain et on s'est décidé à faire construire au Gueynaire.

Jean-François : Quand on a acheté le terrain, il était planté de vieilles vignes. On a tout défriché à la main ! Et il n'y avait pas beaucoup de constructions alentour. Je crois qu'on a été la cinquième du secteur ! Ça a bien changé.

Quels sont vos souvenirs de la vie de village à l'époque ?

Yvette : On participait à quelques fêtes du village, surtout aux repas de chasse car Jean-François y chassait avec mon père et mon frère. C'était vraiment sympathique, toute l'organisation, la préparation et les parties de rigolade !

Jean-François : On chassait surtout le petit gibier et le chevreuil. A l'époque, il n'y avait pas de sanglier dans la plaine comme aujourd'hui. Le Président de la société de chasse était René Chauvin qui a été aussi maire du Fleix. On jouait aussi à la pétanque, mais ça se passait plus sur Saint Pierre d'Eyraud.

Yvette : On n'était pas encore aussi connus qu'aujourd'hui...

Comment est venue cette « notoriété » ?

Yvette : C'est « grâce » à madame la COVID. Je dis « Madame » parce que je ne peux pas me faire à l'idée que c'est féminin, et comme cela, je ne me trompe pas. Cela a été un épisode difficile. Il m'en reste encore aujourd'hui une fibrose aux poumons, qui me laisse essoufflée au moindre effort. Après trois mois d'hôpital, tout le monde s'est dit tellement heureux de nous revoir qu'on s'est presque senti comme des vedettes !

Comment cela a-t-il commencé ?

Yvette : Je pense avoir été contaminée en faisant mes courses, mais impossible d'en être sûre. Toujours est-il que j'étais testée positive le 30/11/2020, mais asymptomatique. Dans la foulée, j'avais contaminé mon mari et mon fils et nous étions tous les trois gentiment confinés à la maison. Ce n'est qu'une semaine plus tard que j'ai été littéralement abattue, au point de partir en urgence à Bergerac et d'être transférée dans les 24 heures à Périgueux, mais de cela, je n'ai plus aucun souvenir. Mon état s'était tellement aggravé que j'ai été intubée et plongée dans le coma jusqu'au 27 décembre.

Jean-François : A 24 heures d'intervalle, j'ai suivi le même chemin. Escala à Bergerac, puis express pour Périgueux. Notre fils nous a suivis, mais directement à Périgueux. Nous nous sommes contentés du service de réanimation... pendant 4-5 jours. Yvette était dans la chambre juste en face de celle de Philippe. Et puis j'ai été transféré en médecine générale pour rester en observation, et Philippe a pu rentrer à la maison.

Yvette : Quand on m'a réveillée le 27/12, je ne savais pas où j'étais. Je croyais être à Bergerac et pouvoir passer Noël à la maison... Et je racontais n'importe quoi. Que j'étais allée à la pêche au saumon, que ma fille avait dormi sur une poubelle pendant que nous étions au poste de police... (rires). On m'a expliqué que pendant le coma, la télévision avait fonctionné en bruit de fond et que j'avais dû intégrer ce que j'avais entendu comme des choses vécues. Bon, après, ça allait mieux de ce côté, mais je n'avais aucune force pour quoi que ce soit, pas même pour manger. Jean-François pouvait venir me voir tous les jours, ce qui était bon pour le moral.

Jean-François : Le premier janvier, Yvette commençait à remanger normalement. On a eu droit à notre repas de l'an aux chandelles, confit de canard et pommes sarladaises. Pendant tout le séjour, le personnel a été vraiment extra-ordinaire. On leur tire notre chapeau.

Yvette : Et puis le 6 janvier, Jean-François est parti en convalescence à Lanmary, à quelques kms de l'hôpital, mais il ne pouvait plus venir me voir. J'ai d'abord pris un coup au moral et puis je me suis dit, ma fille, il va falloir redoubler d'efforts pour t'en sortir. Sortie de réa le 13/01 et transférée en pneumologie. Mauvais souvenir car il n'y avait pas eu de communication entre les services. Pas le droit de circuler dans les couloirs, pas de visite ! Ma première victoire a été de pouvoir faire deux pas toute seule et aller aux toilettes. Puis quelques pas de plus pour aller voir ce qu'il y avait dans ce grand sac poubelle qui m'avait suivi et d'y retrouver tous mes effets personnels dont mon blouson d'hiver ! Et une semaine plus tard, je partais moi aussi à Lanmary

Où vous avez retrouvé votre mari ?

Yvette : Oui ! Lanmary, c'est un ancien château (qui a aussi appartenu à l'armée) et là-bas, on nous appelait « le roi et la reine ». On était le seul couple. Jean-François aurait sans doute pu rentrer plus tôt à la maison, mais pour mon moral et mes progrès, ils ont choisi de nous garder tous les deux.

Jean-François : Le cadre est vraiment agréable. On est au milieu des bois. Kiné respiratoire et on nous fait marcher en forêt l'après-midi. Très vite, Yvette a voulu participer à la balade, avec aide respiratoire. Je portais la bouteille dans le sac à dos, à côté.

Yvette : Et puis un jour, avec l'accord préalable du médecin, j'ai fermé le robinet mais sans prévenir l'infirmière qui nous accompagnait car elle n'aurait pas laissé faire. En rentrant pour monter les marches, il a fallu remettre l'oxygène. Quand elle a vu ça, elle était furieuse (rires)

Jean-François : Un dimanche, on a fait fort... J'ai voulu emmener Yvette sur un autre circuit, mais on s'est perdus... On a fait 12 kms ! Avec du recul, ce n'était pas très prudent, mais on est rentrés sains et saufs.

Yvette : Et on est finalement rentrés chez nous le 25/02, à temps pour notre anniversaire de mariage !

Heureux d'être rentrés au village aussi ? Qu'est qui vous plaît aujourd'hui au Fleix ?

Yvette : On est heureux que la vie « normale » reprenne petit à petit. Déjà la fête cet été, et les feux d'artifices, exceptionnels cette année ! On a hâte que les Always Young reprennent... On ne rate pas un seul de leurs spectacles.

On est une petite commune qui ne manque de rien. C'est peut-être pour cette raison qu'il se construit autant de maisons encore maintenant. Ah, et puis les « écluses », finalement, c'est bien.

Merci d'avoir partagé avec nous ces événements de votre vie. On vous souhaite de retrouver vos pleins poumons le plus vite possible.

Yvette : Mon médecin me dit que cela peut prendre plus d'un an. Mais au-delà de tout ça, j'ai beau avoir de l'expérience en tant qu'aide-soignante, on ne sort pas indemne d'avoir vu passer autant de corps couverts d'un drap comme j'ai pu en voir pendant mon séjour à l'hôpital.

Propos recueillis par Claude Becquet

**Rappel des horaires d'ouverture
MAIRIE et AGENCE POSTALE :**

du lundi au vendredi
de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h